BlackRock

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BlackRock ICS Euro Liquid Environmentally Aware Fund

Un Compartiment de Institutional Cash Series plc

Class Admin III Accumulating EUR

ISIN: IE00B91T7078

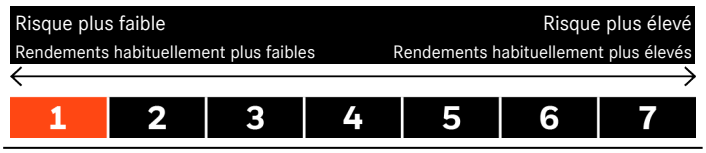
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds est un « Fonds du marché monétaire à valeur nette d'inventaire variable à court terme » au sens de la définition des Règlementations de l'UE sur les Fonds du marché monétaire. Le Fonds vise à fournir un rendement comparable aux taux du marché monétaire. Cet objectif est conforme au maintien du capital et à la garantie que les actifs sous-jacents puissent facilement être achetés ou vendus sur le marché (dans des conditions de marché normales). Les sommes investies dans le Fonds ne sont ni protégées ni garanties.
- Pour ce faire, le Fonds maintiendra un portefeuille d'instruments du marché monétaire (IMM) de haute qualité (selon l'évaluation de capacité de crédit faite par le Gestionnaire d'investissement) (c'est-à-dire des titres de créance à échéance rapprochée) et des titres à revenu fixe à court terme (comme des obligations). Il peut également investir dans des dépôts auprès d'institutions de crédit (par exemple des banques) et dans des parts d'autres fonds du marché monétaire à court terme.
- Le gestionnaire d'investissement va, en plus de l'objectif d'investissement précité, et dans l'idée de toujours investir dans des actifs qui permettent au Fonds de réaliser son objectif d'investissement, prendre en compte des caractéristiques environnementales et autres lors de la sélection des investissements du Fonds, en tant qu'objectif non financier tel que stipulé dans le prospectus du Fonds.
- Les actifs du Fonds peuvent être émis ou garantis par des gouvernements d'États membres de l'Union européenne (ayant ou non adopté l'euro) ou d'autres États souverains, organismes d'État, sociétés et entités supranationales (par exemple la Banque internationale pour la reconstruction et le développement), et seront toujours libellés en euros.
- Le Fonds limitera ses investissements à des actifs dont l'échéance résiduelle de remboursement du capital est égale ou inférieure à 397 jours. L'échéance moyenne pondérée (c.-à-d. l'échéance résiduelle moyenne jusqu'à la date de remboursement de la totalité du principal de l'actif (ou, pour les taux d'intérêt, la durée moyenne jusqu'au prochain réajustement du taux d'intérêt sur un taux du marché monétaire) de tous les actifs du Fonds pourra aller jusqu'à 60 jours. La durée de vie moyenne pondérée (c.-à-d. l'échéance résiduelle moyenne jusqu'à la date prévue de remboursement total du principal des actifs) de tous les actifs du Fonds pourra aller jusqu'à 120 jours. Pour le calcul de ces moyennes, les chiffres sont ajustés afin de refléter les volumes détenus relatifs de chacun des actifs du Fonds. Au moins 7,5 % de ses actifs doivent avoir une maturité inférieure à un jour et 15 % une maturité inférieure à une semaine. Parmi les 15 % d'actifs arrivant à maturité dans un délai d'une semaine, jusqu'à 7,5 % peuvent être des titres d'État hautement liquides pouvant être rachetés et réglés en cinq jours ouvrables.
- Les critères environnementaux et autres définis dans le prospectus du Fonds ne sont pas pris en compte lors de la sélection des investissements du Fonds dans des titres et instruments gouvernementaux et publics. Dès lors, de tels titres et instruments pourraient ne pas être conformes aux critères environnementaux et autres définis dans le prospectus du Fonds et il se pourrait qu'à certains moments, le Fonds contienne de tels titres et instruments pour l'aider à atteindre son objectif.
- Le Fonds peut également conclure des accords de prise en pension à court terme. Par le biais de ceux-ci, le Fonds s'engage à acheter des titres à certains tiers admissibles en contrepartie de liquidités et à ce que le vendeur puisse racheter ces titres à un prix et à un moment convenus.
- Le Fonds est géré activement. Le gestionnaire d'investissement sélectionne à sa discrétion les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus. Les investisseurs doivent utiliser le Euro Short-Term Rate (ESTR) pour comparer la performance du Fonds. Les investissements de ce Fonds à VNAV sont évalués selon la méthode de la valeur du marché (c'est-à-dire une valorisation sur la base des prix actuels du marché) ou, si cette dernière n'est pas utilisable, selon la méthode de la valeur par rapport au modèle (c'est-à-dire une valorisation sur la base d'un modèle financier). La VNI est calculée avec quatre décimales et forme la VNI de négociation.
- Recommandation : Ce Fonds peut ne pas être approprié pour les investisseurs cherchant une croissance du capital à long terme.
- Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. Le Fonds est évalué à plusieurs points de valorisation tout au long de la journée afin de permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre des actions à plusieurs moments de la journée. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 50 000 EUR.

Pour de plus amples informations concernant le Fonds, les classes d'actions/de parts, la méthodologie de valorisation, les risques et les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds appartient à la catégorie 1 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
  - Les Fonds Monétaires à court terme ne subissent généralement pas de variations de prix importantes. Le Fonds sera affecté par les variations de taux d'intérêt.
  - Lors de n'importe quel jour où le Fonds présente un rendement net (rendement diminué des commissions et frais) négatif, une Classe d'Actions de Capitalisation du fonds verra sa VNI par Action baisser.
- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
  - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation établie sur la base des frais annualisés anticipés. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille ni des frais d'entrée/de sortie payés à des fonds de placement collectif sous-jacents (s'il y en a).

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,45 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

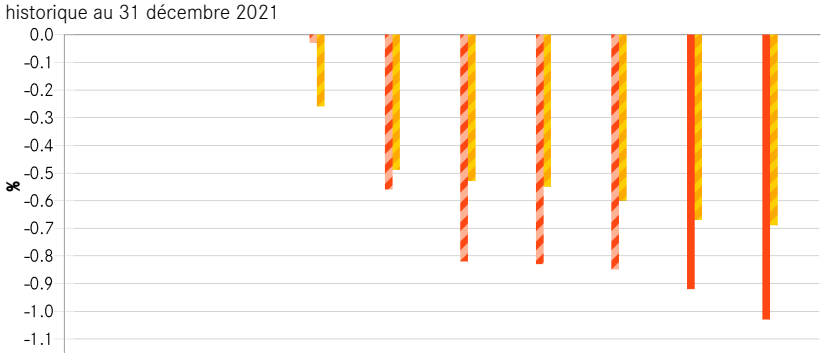
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2013. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2014.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†[1]Overnight ESTR (EUR)

Avant le 26.11.2021, le Fonds utilisait un indice de référence différent qui est pris en compte dans les données de l'indice de référence.

Performance historique au 31 décembre 2021



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds				-0,0	-0,6	-0,8	-0,8	-0,8	-0,9	-1,0
Comparateur †[1]				-0,3	-0,5	-0,5	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7

Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.*

* Le 16 juillet 2019, le Fonds a modifié sa dénomination sociale, ainsi que son objectif et sa politique d'investissement.

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan SE – Dublin Branch.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de d'Institutional Cash Series plc (ICS). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com/cash, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au + 353 1612 3393.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de ICS, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'ICS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'ICS sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'ICS). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts de fonds d'un autre compartiment de ICS, sous réserve des restrictions et conditions mentionnées dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.